



# Evaluation des diplômes

## Licences – Vague B

### ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LI120000988

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Danse

## Présentation de la mention

La mention de licence Danse est issue de la scission d'une ancienne licence d'arts du spectacle, destinée à donner plus de visibilité aux spécialités qui la composaient. La spécificité de la licence de Danse justifiait sans doute cette autonomie, qui permet aujourd'hui de proposer le seul parcours complet de danse sur cinq ans de l'université française. Cette mention comprend cependant deux parcours très différents, l'un consacré plus précisément à la danse, l'autre à l'ethnologie des arts vivants, parcours commun à plusieurs mentions. Les étudiants inscrits dans le second parcours suivent une partie des enseignements du premier. Le parcours Danse, évolue vers une professionnalisation accrue, à travers un partenariat accentué avec l'École supérieure de danse de Cannes, avec laquelle des échanges d'enseignements et des possibilités de réorientation sont prévues. Son originalité attire ainsi quelque 20 % d'étudiants étrangers. Il vise à permettre aux étudiants qui le suivent un accès facilité à la préparation du Diplôme d'État. Afin de maintenir ce niveau, l'équipe pédagogique ne souhaite inscrire chaque année qu'un effectif limité d'étudiants. Le parcours Ethnologie des arts vivants est de création récente. Son objectif relève plutôt de l'acquisition d'une grande culture générale. Il vise en effet surtout les masters d'ethnologie.

## Indicateurs

Pour 2009-2010

Nombre d'inscrits en L1 (théâtre et danse)	69
Nombre d'inscrits en L2 (théâtre et danse)	33
Nombre d'inscrits en L3 (théâtre et danse)	39
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR*
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	15%
% d'abandon en L1 (2008-2009)	46%
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

\*très peu

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La présentation du dossier en deux parcours complètement distincts ne fait pas ressortir l'unité de la formation. Il est aussi difficile d'en tirer des statistiques concernant l'ensemble de la mention. Globalement, le dossier donne l'impression d'une juxtaposition entre, d'une part, une formation professionnalisante unique en France, bien soutenue par l'Université, et qui affirme son autonomie en conscience de ses possibilités, et, d'autre part, une formation en Ethnologie des arts vivants qui a fait le choix, pour des raisons non précisées, de s'appuyer sur la formation de Danse plutôt que sur l'Ethnologie ou une autre discipline susceptible de l'accueillir. Cela est d'autant plus surprenant que la formation d'Ethnologie des arts vivants n'est pas particulièrement orientée vers la danse et comporte de nombreux enseignements autour de la musique. La formation de Danse, en revanche, a su s'appuyer sur un partenariat solide pour évoluer vers une professionnalisation accrue. En ce qui concerne la forme du dossier, certaines données manquent d'ailleurs complètement, rendant parfois difficile l'évaluation de points précis.

Les indicateurs chiffrés sont difficiles à exploiter du fait de l'organisation et de la forme du dossier et de la recomposition de la licence Théâtre et danse. Il est prévu d'inscrire 10 étudiants par année dans le parcours Danse et autant dans le parcours Ethnologie des arts vivants.

- Points forts :

- La spécificité de la filière Danse de l'UNSA, avec un appui potentiel de collaborations professionnelles et de partenariats dans les universités étrangères, ainsi qu'un solide soutien de l'Université.
- Le recrutement international de la licence, visiblement attractive.
- Un projet pédagogique orienté vers la professionnalisation, en cohérence avec le souhait des étudiants, avec de nombreux intervenants extérieurs.

- Points faibles :

- Un rattachement artificiel du parcours Ethnologie des arts vivants à la licence de Danse.
- Un dossier témoignant du manque de cohérence entre les deux parcours et donnant l'impression de deux formations juxtaposées.
- Peu d'UE véritablement ouvertes sur des spécialités différentes, en vue d'acquies de culture générale.
- Un manque de procédures de suivi des étudiants, tant en termes d'évaluation de la formation qu'en termes de cursus et de débouchés.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Compte tenu de la spécificité du parcours Danse, de sa position exceptionnelle dans le cadre universitaire français et de ses collaborations professionnelles, il serait peut-être préférable d'identifier une mention Danse seule, à vocation professionnalisante, mais gardant son ouverture possible sur des master recherche (ce qui n'est pas le cas des formations professionnelles relevant de la Culture).

Le couplage avec l'Ethnologie des arts vivants mériterait sans doute d'être revu dans le sens d'une meilleure visibilité des diplômes.

Il conviendrait éventuellement d'organiser des échanges plus ouverts en matière d'UEO.



D'une manière plus générale, une meilleure formalisation de l'évaluation interne par les étudiants paraîtrait souhaitable, ainsi que la mise en place d'une évaluation par les intervenants extérieurs, qui représentent les métiers accessibles aux étudiants et pourraient donner un regard professionnel sur la formation.

L'évolution positive de la licence supposerait une meilleure connaissance et une meilleure exploitation des données statistiques et des évaluations par l'équipe pédagogique.